

Le Journal des Joleux

BULLETIN MUNICIPAL N° 44 - JANVIER 2016

YVILLE SUR SEINE

Le mot du Maire

Chacun de nous a en tête une année 2015 avec ses joies et ses peines. Chacun de nous a en tête cette année 2015, avec ces innombrables et effroyables événements qui ont bouleversé nos existences parce qu'ils touchent à la vie même.

Aucun mot ne sera assez fort pour exprimer notre indignation face à ces actes meurtriers.

Néanmoins, évitons-nous tout amalgame, ne tombons pas dans le piège tendu par ces fanatiques de l'horreur et de la haine.

Je souhaite que cette nouvelle année 2016 ne ressemble en rien à cette année passée, votre Conseil Municipal travaillera dans ce sens pour que le bien vivre à Yville soit toujours et encore une réalité.

Je vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier à 11 heures, à la salle polyvalente pour partager le pot de l'amitié.

Le Maire
François Le Gallo

Sommaire

p. 1 : Le mot du Maire - L'avancement du PLU — **p. 2-3 :** Le recensement de la population - La TNT - Comptes rendus du conseil municipal — **p. 3-4-5-6-7 :** Informations — Images de la vie de la commune — **p. 7 :** Travaux dans la commune - Evénements — **p. 8 :** Informations - À vos agendas - État civil.

L'avancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme)



Le PLU donne de la lisibilité et de la précision sur les droits des pétitionnaires, il va définir le développement de la Commune pour les 10 ans à venir.

Yville est l'une des dernières communes de Seine-Maritime à ne pas bénéficier d'un document d'urbanisme. Aujourd'hui, les demandes d'urbanismes (permis de construire et certificat d'urbanisme) sont traités au regard du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Avec un PLU, les règles sont connues, précises et adaptées à chaque secteur de la commune en intégrant leurs propres contraintes. Les axes de développement de la commune sont transcrits dans un document, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

L'élaboration de notre PLU se fait en collaboration avec les communes d'Anneville-Ambourville et Berville afin de donner une cohérence et une homogénéité aux règles applicables à terme sur la Presqu'île.

Le moment des réunions publiques d'informations est arrivé. La première réunion est destinée à présenter le PADD des 3 communes, elle se tiendra le 14 janvier à 20 heures à la salle polyvalente d'Anneville.

La deuxième présentera le zonage et le règlement de la commune d'Yville et se déroulera à la salle polyvalente d'Yville le 3 mars à 20 heures.

Recensement de la population en 2016

Cette année, Yville-sur-Seine va être recensée.

Tous les ans, un quart des communes est recensé par enquête à domicile, quant aux autres, la pratique se fait par sondages. Cette année, c'est donc une enquête impulsée par l'INSEE (l'Institut National de la Statistique) qui va être réalisée à Yville du 21 janvier au 20 février 2016. Les résultats sont utilisés pour la programmation d'équipements publics et pour l'attribution de dotations financières de l'État pour les communes.



Habitant la commune, monsieur Mickaël Noury a été recruté en qualité d'agent recenseur. Il est muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photo et la signature du Maire.

Sa mission va consister à rendre visite à tous les foyers et à remplir un questionnaire sur le logement et ses occupants. L'agent recenseur vous remettra un questionnaire et un bulletin individuel pour chaque occupant du logement accompagnés d'une notice d'information. Très prochainement, vous allez recevoir une circulaire d'information. La réponse à l'enquête est obligatoire, c'est pourquoi il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

TNT : tous à la haute définition le 5 avril 2016

Passage national TNT haute définition



L'agence nationale des fréquences a lancé une campagne d'information nationale pour préparer les français au passage de la TNT haute définition qui aura lieu le 5 avril. La mise à niveau de votre équipement de réception peut être nécessaire. Cette campagne a pour objectif d'accompagner au mieux les français pour leur permettre d'être prêts lors du passage à la TNT HD et invite les téléspectateurs à vérifier la compatibilité de leur appareil en allant sur les chaînes 7 ou 57. Si le logo HD apparaît, rien à faire. Pour les autres, il faudra acheter un adaptateur HD, compatible à la norme MPEG-4. (coût d'environ 25 euros).

En janvier-février, une deuxième phase de campagne sera axée sur l'entraide et l'incitation d'équipement à travers des spots TV et radio ainsi qu'à l'envoi en partenariat avec la poste, d'un dépliant explicatif aux 25 millions de foyers métropolitains équipés d'une antenne râteau.

Pour plus d'informations, appelez le 0970 818 818 ou

connectez-vous sur le site :

<http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>

Conseil Municipal : Comptes rendus et délibérations prises

Séance du 30 septembre 2015

- Transport collège Bourg-Achard : participation incombant aux familles Délibération n° 28 - 2015.

Adoption par le conseil municipal par 8 voix pour et 2 absentions, que la part à charge des familles pour les élèves fréquentant le collège Jean de la Varende à Bourg-Achard, sera équivalente à celle arrêtée pour la desserte du collège de Duclair, le reste sera pris en charge par la commune.

- Convention Métropole « portail télé services ».
- Autorisation donnée au Maire par le conseil municipal pour signer la convention donnant accès au portail de télé service « ma métropole ». Les communes membres de la Métropole en disposent à titre gratuit.

- Convention Métropole «remboursement dépenses voirie et éclairage public » après le 01/10/2015.

Autorisation donnée au Maire par le conseil municipal à signer une convention entre les deux parties (commune / Métropole) pour la mise en place du remboursement par la métropole des factures concernant la voirie et l'éclairage public qu'elle aurait dû honorer à compter du 01/01/2015.

- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.
- Autorisation donnée au Maire par le conseil municipal pour une convention d'implantation d'installations sur les équipements métropolitains d'éclairage public.

Séance du 16 décembre 2015

Révision des tarifs communaux 2016 et approbation de ceux-ci à l'unanimité par le conseil municipal.

- Cantine scolaire
Demi-pension : 2,55 €
Repas occasionnel : 3,35 €
Repas personne adulte : 3,82 €
- Garderie périscolaire
2,24 € l'heure et 1,12 € la demi-heure.
2,24 € de 16h30 à 17 h (le goûter est compris dans le tarif).
Réduction de 50 % des tarifs pour les enfants du personnel communal soit 1,12 € l'heure et 0,56 € la demi-heure et 1,12 € la demi-heure avec goûter de 16h30 à 17h.
- Le lac de pêche : le tarif sera discuté lors de l'élaboration du budget, en fonction de la situation des comptes de l'association de pêche.
- Cimetière : tarifs concessions et tarifs de l'espace cinéraire

	Tombe terrain 2 m ²	Cavurne	Case collombarium	Taxe 2 ^e et 3 ^e urne	Jardin du souvenir Dispersion
Concession 15 ans	130 €	575 €	475 €		
Concession 30 ans	150 €	1150 €	950 €	30 €	30 €
Concession 50 ans	220 €				

À noter que la taxe pour la 2^e et 3^e urne correspond aux frais de l'employé communal pour desceller la plaque et l'ouvrir, ainsi que la gravure du 2^e nom du défunt ou du 3^e. Pour le jardin du souvenir, la participation correspond aux frais de gravure.

Conseil Municipal :

Comptes rendus et délibérations prises

- Salle polyvalente :
Location salle polyvalente

	Yvillais	Hors commune
Location 1 soirée	185 €	370 €
Location un week-end	310 €	580 €
Caution	500 €	
Location estrade (8 éléments)	25 €	

- Approbation du conseil municipal pour la convention piscine avec la ville de Petit-Couronne.
- Approbation du conseil municipal pour la proposition d'un avenant à la convention d'exploitation entre les Carriers et Ballastières de Normandie et la commune d'Yville-sur-Seine.

- Création d'un poste d'un agent recenseur de la population.
- Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité (15 février 2016 au 18 mars 2016).
- Approbation du conseil municipal pour l'autorisation d'engager des dépenses pour l'année 2016 avant l'adoption du budget primitif.
- Décisions modificatives.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'inscrire des crédits supplémentaires au budget communal, correspondant à l'amortissement d'une subvention d'équipement versée durant l'année 2013 (câblage France Télécom 6^e tranche).

Informations...

Frelon asiatique (frelon à pattes jaunes)

Le GDSA76 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) est une association qui a pour but de concourir à prévenir, à enrayer et éradiquer le développement de toutes les affections des abeilles. À ce titre, le CIVAM apicole de Normandie, en tant que membre adhérent du GDSA76 du fait de son rucher école, recense les signalements de frelons asiatiques invasifs (*vespa velutina*) en Haute Normandie. Cela leur permettra de faire une demande de financement auprès des instances administratives afin d'assurer la destruction des nids et d'élaborer des recommandations. Si vous rencontrez cette espèce de frelons merci de nous l'indiquer en précisant la localisation et en prenant contact par mail avec le musée national du frelon.

vespa@mnhn.fr plus d'infos sur

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/>

Chicane au bac

Faire baisser la vitesse des véhicules dans le secteur du bac est un objectif de longue date qui n'a pas été atteint malgré la limitation fixée à 50 Km/h depuis longtemps. Le conseil municipal a demandé aux services du Département d'étudier une solution adaptée au contexte. Il a donc installé une chicane provisoire. Si cet équipement démontre son efficacité, il sera réalisé dans une version définitive, sa position et sa forme pourront être ajustées. Préalablement à la mise en place de cet équipement, les habitants du secteur du bac ont été invités à donner leur avis lors d'une réunion en mairie qui s'est déroulée le 29 septembre.



Informations...

La cabine téléphonique a disparu

Il ne s'agit pas d'un vol ! mais de la volonté de l'opérateur Orange de rationaliser ses équipements. Elle était peu utilisée, environ 20 fois par an, la faute au téléphone portable qui est omniprésent maintenant. Transparente, on ne la voyait pas dans le paysage. Depuis un mois qu'elle a été enlevée, très peu de personnes s'en sont rendues compte. Souhaitons qu'elle ne fasse pas défaut aux derniers utilisateurs qui ne sont pas équipés d'un téléphone mobile et pour qui, cette cabine pouvait être un vrai service.



Résultats des élections régionales au second tour

Nicolas Mayer-Rossignol : 42,44 % • Nicolas Bay : 29,83 % • Hervé Morin : 27,73 %

Arbre de la laïcité

Le 9 décembre 2015, 110 ans jour pour jour après l'adoption de la loi concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les enfants de l'école accompagnés d'élus de la commune ont célébré cet événement en participant à la plantation de l'arbre de la laïcité. Ainsi, les enfants ont brandi des affiches avec des mots reflétant les valeurs universelles. Puis, chacun a pu déposer une pelletée de terre au pied de l'arbre nouvellement planté en l'encerclant d'une ronde.

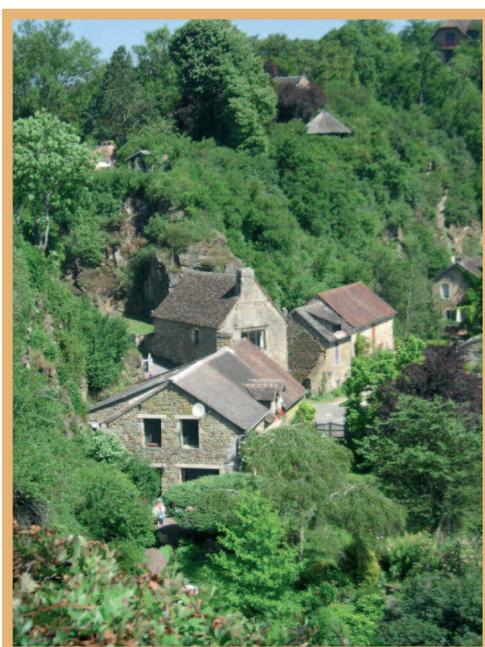
Soulignons que la variété de cet arbre, n'a pas été choisie au hasard, il s'agit d'un ginkgo biloba.

Il fait partie de la plus ancienne famille d'arbre connue qui serait apparue il y a plus de 270 millions d'années. Elle existait déjà, il y a une quarantaine de millions d'année avant



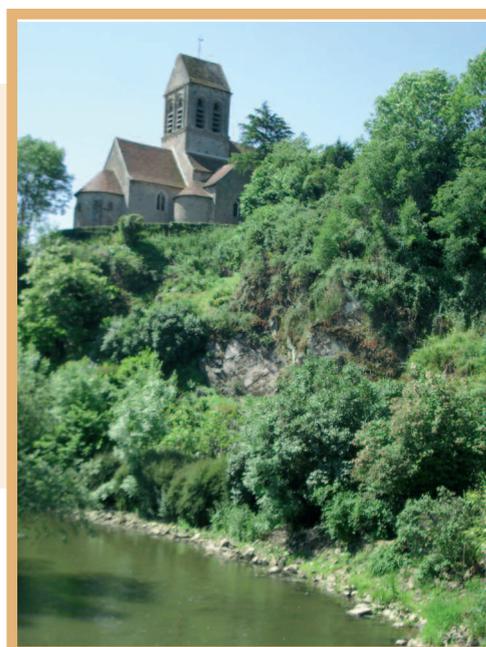
l'apparition des dinosaures. C'est également une des rares espèces à avoir survécu à l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima, le 6 août 1945. Cet arbre est également connu pour ses vertus médicinales.

Images de la vie dans la commune



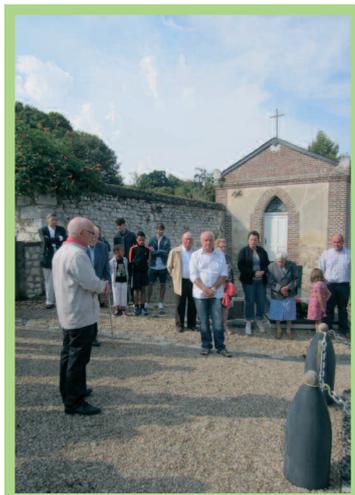
Carte postale du voyage des anciens en date du 4 juin 2015

Les Alpes Mancelles situées à 20 km au sud d'Alençon, en limite du Maine et de la Normandie sont réparties entre trois départements : la Sarthe, l'Orne et la Mayenne
Fête de la Saint-Louis les 29 et 30 août





Cette année, comme l'an passé les yvillais et yvillaises se sont déplacés nombreux pour assister au feu d'artifice, tiré à l'intérieur du parc du château. Nous remercions monsieur et madame Walker pour leur hospitalité ainsi que le comité des fêtes pour l'organisation de ces journées festives.



Dépôt de gerbe au monument aux morts le dimanche 30 août



Rendez-vous des chineurs, le dimanche

Pendant que d'autres préfèrent exercer leurs talents aux auto-tamponneuses



Repas d'automne des anciens 30 octobre 2015

Traditionnel moment de convivialité organisé par le Comité des Anciens



Commémoration du 11 novembre





Foire aux jouets organisée par le comité des fêtes

Tout est prêt pour accueillir les intéressés



Marché de Noël

Les arts réunis : art décoratif, art de la table et saveurs gustatives étaient au rendez-vous de ce traditionnel marché de Noël orchestré par Marguerite Pigache et son équipe.



Goûter de Noël des Anciens avec chants des enfants de l'école et remise des colis de Noël offerts par le CCAS

Spectacle de Noël

Samedi 19 décembre, les élèves de l'école accompagnés de leurs parents ont assisté au spectacle de Noël. Ensuite, ils ont reçu leur cadeau de Noël, offert par la commune.



Bilan des activités périscolaires

Les activités périscolaires ont rencontré un franc succès durant l'année scolaire 2014/2015 qui s'est confirmé dès la rentrée pour cette nouvelle année scolaire.

Les plus petits (en classe de maternelle) ont apprécié de faire de la peinture sur des galets, des maracas avec des bouteilles recyclées, des masques pour le carnaval, des poissons d'avril ou encore des œufs de Pâques. Pour la fête des mères, les grands ont relevé un gros défi, celui de fabriquer un porte photo en pinces à linge et pour la fête des pères, la réalisation d'un marque-page avec projection d'encre. Pour Noël, les enfants ont réalisé des sapins avec des paillettes et ont même participé au Marché de Noël en proposant des étoiles suspendues. D'autres ont fabriqué des couronnes de Noël, des dessous de plat et des cartes de vœux. Avec Sébastien, ils ont fabriqué et décoré des sapins en carton pour participer au concours du plus joli sapin.

Nathalie "Atsem" ainsi que Peggy ont non seulement encadré ces activités mais elles ont également animé l'atelier lecture en leur racontant des histoires. Les enfants ont également chanté, dansé et ont fait des jeux en extérieur.

Quant aux moyens et grands (groupes 2,3 et 4), ils se sont initiés à la musique avec Sarah et Loïc. Certains ont appris à faire du « cup song » alors que d'autres s'essayaient à la guitare électrique, la guitare sèche ou encore le violon.

Et pour couronner le tout, les enfants régalaient nos papilles en proposant pendant le mois de janvier, la fabrication et la vente de galettes des rois, de truffes et de sablés.

Les activités périscolaires s'inscrivent également dans le projet d'école, qui cette année était consacré à l'architecture. Ainsi, tous les enfants y ont participé en construisant une yourte. Ils ont pu manipuler le bois, la ficelle, le tissu. Ils ont également mesuré, scié, attaché et noué.

Ainsi, la yourte a été achevée juste à temps pour l'exposition de fin d'année. Elle reste à disposition pour le temps scolaire et périscolaire, pour la lecture d'histoire, les temps calmes et les petits jeux.

Un grand merci est adressé au personnel communal pour son investissement et son implication contribuant à la réussite de ces activités périscolaires.

Réalisation des travaux dans l'année

La Commune réalise ou fait réaliser des travaux pour maintenir en bon état son patrimoine. Les multiples transferts de compétences opérés ces dernières années font que désormais certains de ces travaux sont réalisés sous la Maîtrise d'Ouvrage (MO) de la Métropole (Pôle Cailly-Austreberthe situé à Déville-lès-Rouen).

La dernière évolution en la matière est la reprise par la Métropole de la Maîtrise d'Ouvrage des routes départementales situées sur son territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Métropole est la seule responsable des routes situées sur notre commune (voirie communale et départementale).

Liste des travaux et achats récents

- peinture de la classe de maternelle
- suppression à l'école du WiFi et mise en réseau filaire des ordinateurs
- achat d'un TBI (tableau informatisé) pour la classe maternelle
- remplacement de 5 ordinateurs destinés aux élèves
- remplacement d'une canalisation d'eau (25 m) entre cantine et chaufferie école
- nettoyage de tous les clapets de Seine
- remplacement de l'adoucisseur du lave-vaisselle de la salle polyvalente
- remplacement de l'aspirateur de la salle polyvalente
- achat d'un soufflant à feuilles (thermique)
- réfection du revêtement routier du « tourne à gauche » (MO Département)
- remplacement (et augmentation de diamètre) de tuyaux d'adduction d'eau au Sablon (MO Métropole)
- remplacement de canalisations d'eau rue du Vivier (MO Métropole)
- interconnexion des 2 réseaux d'eau qui alimentent la commune (MO Métropole)
- remplacement de la borne incendie de la salle polyvalente (MO Métropole)
- réalisation de 4 nouveaux arrêts de car sur la route du Sablon (MO Métropole)
- réalisation d'un cheminement piétonnier route des Sablons (MO Métropole)

« Yville-sur-Seine en fête »

Cette année, le conseil municipal a décidé de mettre Yville en lumière en lui offrant quelques illuminations de Noël



Plantez local avec le parc !

Deux fois par an, Le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normandie, propose une commande groupée d'arbres et d'arbustes d'essences locales. Plus de 60 variétés sont vendues à des prix très intéressants. La prochaine commande est à faire en février, vous pouvez télécharger le bon de commande sur le site du Parc sur

<http://www.pnr-seine-normande.com> ou sur www.yville-sur-seine
(rubrique « cadre de vie »)

Informations...

Information pour les cordons bleus ou ceux qui souhaitent en devenir

L'ALCY propose une nouvelle activité depuis le 4 septembre :
ALCY cuisine.

Lancez-vous et venez aiguïser vos papilles sous les conseils
du Chef.

ALCY cuisine

Ouvert depuis le 4 septembre 2015

Pour cette recette 8 personnes 4€

Bûche au chocolat caramel

biscuit	
Sucre	100 gr
Farine	100 gr
Œuf	4 pièces
Levure	7 gr

Mousse chocolat

Chocolat	200 gr
Sucre	80 gr
Œuf	4 pièces

Caramel

Sucre	100 gr
Beurre	50 gr
Crème liquide	20 cl

Nous recherchons de nouveaux adhérents
Toutes les semaines de nouvelles recettes
Les réservations se font le mardi pour le vendredi

Tierce Laurent 06.40.46.53.29

Le prix est selon la recette



**Retrouvez toutes les informations
contenues dans le Joleux,
consultez l'agenda et vous
informer sur la commune, alors
connectez-vous www.yville-sur-seine.fr**

À vos agendas...

9 janvier : vœux du Maire et du conseil municipal à 11h à la salle polyvalente

14 janvier : réunion publique PLU (Plan Local d'Urbanisme) à 20h, à la salle des fêtes d'Anneville-Ambourville

24 janvier : après-midi dans la presqu'île organisé par le club de randonnée

20 février : soirée dansante organisée par le Comité des fêtes

21 février : après-midi dans la forêt de la Londe, organisé par le club de randonnée

3 mars : réunion publique PLU (Plan Local d'Urbanisme) à 20h à la salle polyvalente d'Yville-sur-Seine

13 mars : Loto Full dance organisé par l'ALCY « Gym »

20 mars : après-midi autour de Villequier organisé par le club de randonnée

27 mars : chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes

23-24 avril : salon du tissage organisé par l'ALCY « Fil Harmonie »

24 avril : journée à Dieppe organisée par le club de randonnée

24 avril : concours de pêche organisé par le club de pêche

22 mai : rallye pédestre de la commune qui sera organisé par l'ALCY

29 mai : fête des voisins, organisée par le comité des fêtes

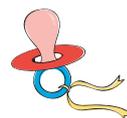
État civil

Naissance :

Jean Falaize Menendez le 16 juillet 2015.

Victor Deschamps le 11 septembre 2015.

Paola Corroy le 21 novembre 2015



Décès :

Joëlle Crétiert le 26 juillet 2015

Michel Fleury le 27 novembre 2015



Directeur de la publication : François Le Gallo
Rédaction : Nadine Bienfait-Loisel, François Le Gallo, Guillaume Vastel
Crédits photos : Marie-Thérèse Baudin, Nadine Bienfait-Loisel,
Stanley Bienfait, Max Bret, François Le Gallo, Guillaume Vastel
Conception et impression : Copie Plus à Rouen
© Mairie d'Yville-sur-Seine - 2016